

## APPEL À PROJETS

# 4 – Glossaire d'aide au remplissage du dossier

---

### CONTEXTE DU PROJET

L'analyse de la situation pour la conception du projet doit s'interroger sur les trois axes suivants : besoins existants, demandes exprimées, réponses existantes.

#### Projet

Ensemble finalisé d'actions et d'activités entreprises dans le but de répondre à un besoin défini dans des délais fixés et dans la limite d'une enveloppe budgétaire allouée

#### Action

Ensemble organisé d'activités réalisées dans le but de modifier une situation problématique

#### Activité

Biens et services produits dans le cadre d'une action, tels que des ateliers, animations socioculturelles, etc. Ce sont notamment ces activités qui feront l'objet de l'évaluation.

#### Public

##### Gir :

Le Gir 5 regroupe les personnes qui ont besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage.

Le Gir 6 désigne les personnes ayant totalement conservé leur autonomie dans les actes de la vie courante.

##### La notion de fragilité(s)

Rupture(s) (veuvage, séparation, divorce, déménagement...)

Isolement (géographique, familial, social...)

Précarité (financière, logement, énergétique...)

##### La notion « d'innovation »

Elle consiste à élaborer des réponses à des besoins nouveaux ou non satisfaits, cependant, une définition homogène n'existant pas, les projets soutenus par la Carsat innovent à des degrés divers.

Le projet peut être innovant dans le **service**, dans la **technologie**, dans le **processus**, dans l'**organisation**, dans l'**usage**, dans le caractère **social**. Dans le champ spécifique de l'action sociale de la Carsat, l'innovation peut également être liée au contexte **géographique** et à l'adaptation de ce qui existe sur un territoire mais qui n'a jamais été mis en place sur la zone géographique ciblée.

Exemples : projet de mise en relation via les outils internet, projet renforçant la coordination et la mutualisation des moyens entre acteurs au bénéfice des retraités, projet de soutien à une population identifiée comme fragilisée.

### Le Partenariat et la mise en œuvre du projet

La mise en œuvre du projet doit s'opérer à partir d'un diagnostic initial, une étude de besoins, s'appuyant sur des observations et des outils tels que :

- l'observatoire des fragilités (SIG)
- des diagnostics territoriaux
- des études de l'INSEE...

Par ailleurs, une dynamique et une mutualisation partenariale doivent être nécessaires et complémentaires avec les acteurs locaux (institutionnels, associatifs...).

Une attention particulière doit être portée sur :

- la couverture territoriale qui doit permettre de démontrer l'intérêt de l'implantation proposée en terme d'action,
- l'optimisation de l'offre de transport dans les zones rurales isolées par le covoiturage et l'utilisation des véhicules de transport financés par la Carsat Nord-Est aux prestataires de service.

## THEMATIQUES

- ➡ Les actions collectives de maintien du lien social privilégiant le lien intergénérationnel : repas partagés, transmission des savoirs, habitat partagé... et celles qui s'inscrivent dans la démarche Monalisa (Mobilisation Nationale de Lutte contre l'isolement des Agés).
- ➡ Les actions de lutte contre l'isolement des seniors prenant en compte : les problématiques de mobilité (transports accompagnés collectifs ou individuels pour aide aux courses, rendez-vous...), les actions de sensibilisation et réadaptation des seniors à la conduite automobile et à ses impacts sociaux, familiaux et organisationnels.
- ➡ Les actions dans le domaine de la Silver Economie mobilisant des nouvelles technologies, le numérique et l'informatique par le biais des nouveaux services de contact à domicile.
- ➡ Les petits services à domicile tels que : petits travaux, portage de repas, entretien des espaces verts...

En 2019, la Carsat Nord-Est souhaite ouvrir le champ des possibles entre l'offre de service collective et individuelle. Les actions de prévention visant à développer les transports accompagnés, la mise en place d'ateliers ne feront l'objet d'une subvention que pour les dépenses d'investissement. La participation à ces ateliers pourra être financée par la Carsat via le forfait attribué dans le cadre de l'aide individuelle (maintien du lien social).

## OBJECTIFS

Classiquement, trois niveaux d'objectifs sont présentés :

L'objectif général est celui qui donne le sens à l'action. Il s'exprime en termes de santé ou de situation sociale et décrit l'effet attendu sur la problématique sociale et de santé publique. Le projet mis en place contribuera à l'atteinte de cet objectif.

Les objectifs spécifiques contribuent à répondre à l'objectif général. Les objectifs spécifiques permettront de préciser l'impact de l'action sur un déterminant visé.

Les objectifs opérationnels décrits de manière très précise, contribuent à répondre aux objectifs spécifiques. Ils visent les effets directement attendus de l'action. Ce niveau d'objectif permet de s'intéresser aux connaissances, capacités, comportements des personnes. Les objectifs opérationnels sont chiffrés (ex : nombre de participants, nombre de séances, temps d'activité...)

## CALENDRIER PREVISIONNEL

Il est indispensable de détailler les différentes étapes de la mise en œuvre du projet jusqu'à l'évaluation qualitative et quantitative finale.

## TABLEAU DES ACTIVITES

Nom : description succincte de l'activité

Type d'activités : atelier, formation, réunion collective, sortie, visites à domicile...

Nombre d'ateliers : indiquer le nombre d'activités

Nombre de sessions : indiquer le nombre de séances du ou des ateliers

Nombre de bénéficiaires concernés par chaque activité

Coût par bénéficiaire concerné pour chaque activité

Participation demandée aux bénéficiaires : activité gratuite ou payante en précisant le montant

## BUDGET PREVISIONNEL

Le budget doit reprendre l'intégralité du projet, en tenant compte des financeurs autres que la Carsat, des mises à disposition et du bénévolat. Il doit également être **équilibré et justifié** (devis des achats, matériels, véhicules, intervenants extérieurs à la structure...). Ce budget devra être **daté et signé**.

### Investissement

Essentiellement des opérations économiques pour acquérir des biens durables (ex : achat de matériels, équipements...)

### Fonctionnement

Opérations économiques consommables (ex : affranchissement, assurance...)

### Valorisation

Contribution volontaire effectuée à titre gratuit (Ex : mise à disposition gratuite de biens et prestations, personnel bénévole...)